

Ma roadmap Mon espace santé

Je souhaite faire référencer ma solution sur le catalogue de services de Mon espace santé

Le processus de référencement et les outils d'inscription sont disponibles.

Phase préparatoire

Prenez connaissance de toutes les actions à mener et des acteurs à contacter pour préparer votre démarche de référencement. Trouvez les conseils et astuces pour gagner du temps.



Phase de référencement

Prenez connaissance de toutes les étapes pour déposer votre demande de référencement de votre solution numérique. L'étape technique ne concerne pas les solutions sans échanges de données et de documents avec Mon espace santé.



Nos conseils pour gagner du temps

S'approprier le standard HL7® FHIR®

- HL7® FHIR® est le dernier standard d'interopérabilité du domaine de la santé. C'est un standard qui se veut simple et rapide d'implémentation. Il propose :
 - d'une part un catalogue de ressources, objets représentant des acteurs ou des concepts du domaine. Par exemple: la ressource Patient représente un patient, Appointment représente un rendez-vous, Observation une mesure de santé...
 - Et d'autre part des modalités d'échange de ces ressources basés sur les dernières technologies du web et notamment une API REST
- Commencez à parcourir la spécification du standard sur <https://hl7.org/FHIR/>

S'approprier le cadre d'interopérabilité

- Le cadre d'interopérabilité des systèmes d'information de santé, ou CI-SIS, fixe les règles d'une informatique médicale communicante. Il est constitué d'un ensemble de spécifications fonctionnelles et techniques, fondées sur des standards internationaux, avec l'objectif de faciliter la communication et le partage de l'information dans les domaines sanitaire et médicosocial.
- Certains volets du cadre d'interopérabilité s'appliquent dans les cas d'usage d'alimentation ou de consommation des ressources de mon Espace Santé, notamment le volet Gestion d'agendas partagés, le volet Partage de documents de santé en mobilité ou les volets de la couche métier qui spécifient le format structuré des documents de santé partageables dans le [DMP \(Dossier Médical Partagé\)](#).
- Commencez à parcourir les volets du cadre d'interopérabilité sur <https://esante.gouv.fr/interoperabilite/ci-sis/espace-publication>

Ce qu'est ou n'est pas le processus de référencement

- **C'est un processus** permettant de s'assurer que les outils numériques candidats s'alignent sur les exigences techniques et les bonnes pratiques sectorielles
- **Mais ce n'est pas un processus** de labellisation ou certification, ni une évaluation de la conformité des outils numériques candidats à toute la réglementation applicable (e.g. RGPD), ni l'évaluation de la pertinence médicale

J'approfondis ma connaissance de Mon espace santé

01. Je récupère la documentation

DÉMARRAGE **GIE SESAM VITALE**

Je télécharge la documentation depuis le portail de demande de référencement

Retrouvez le guide complet du référencement au catalogue de service de Mon espace santé et les questions fréquentes depuis [le portail de demande de référencement](#) dédié aux éditeurs de solutions numériques de santé



Webinaire "Référencement Mon espace santé"

Visionnez le replay du webinaire "Référencement Mon espace santé" du 23 février 2022

[Voir le replay](#)

Besoin d'aide ?

En cas de difficultés, vous pouvez adresser vos questions au GIE SESAM-Vitale

Contactez centre-de-service@sesam-vitale.fr

02. Je me connecte à mon compte Convergence

Je n'ai pas encore de compte sur la plateforme Convergence

- Nous vous invitons à **créer votre compte** sur le [Fournisseur d'Identité iSC](#) vous permettant par la suite d'accéder à la plateforme Convergence.
- Pour vous engager dans un dispositif, le représentant de votre structure doit être inscrit sur le **Fournisseur d'Identité** en tant que représentant de celle-ci.

J'ai déjà un compte sur la plateforme Convergence

Vous vous êtes inscrit à la plateforme Convergence, vous pouvez vous connecter directement en cliquant sur ce [lien](#).

Besoin d'aide ?

Pour toute question ou difficulté rencontrée concernant Convergence, contactez l'ANS par e-mail: ans-support-convergence@esante.gouv.fr

[Précédent](#)[Suivant](#)

Je dépose ma demande de référencement

Pré requis

Vous devez avoir téléchargé et consulté la doctrine du numérique en santé : [Accédez à la doctrine](#)

Nos conseils

La demande de référencement se fait en parallèle des tests d'accrochage (étape suivante).

03. Ma candidature préalable est étudiée

ADMINISTRATIF **GIE SESAM VITALE**

L'éligibilité de mon service numérique est évaluée

Je complète la fiche administrative disponible sur la plateforme Convergence.

Le GIE SESAM-Vitale valide la recevabilité de ma demande

Si ma demande est recevable est bien conforme, le GIE SESAM-Vitale m'envoie alors **mon dossier de référencement personnalisé** ainsi que **la convention à signer**

Ma demande est recevable si :

- Ma solution numérique est conforme à la doctrine technique du numérique en santé aux niveaux attendus par Mon espace santé.
- Ma solution numérique est concernée par le référencement. Pour savoir si vous êtes concernés, vérifiez sur la page [je vérifie si mon service numérique est concerné](#) du site G_NIUS.

04. Je dépose mon dossier

ADMINISTRATIF

Je remplis mon dossier de référencement

Je complète [le formulaire de demande de référencement](#) et signe la convention.
J'entre officiellement dans le processus de référencement au catalogue de service de
Mon espace santé.

Besoin d'aide ?

Pour toutes mes questions, je contacte le support du GIE SESAM-Vitale à
l'adresse : centre-de-service@sesam-vitale.fr

Précédent

Suivant

J'évalue la conformité aux critères de référencement dans le parcours dédié de la plateforme Convergence

Pré requis

- J'ai déposé mon dossier administratif sur la plateforme Convergence et ma Convention a été validée par le GIE SESAM-VITAL

Nos conseils

Consultez la liste exhaustive des critères de référencement [ici](#).

Pour en savoir plus sur Convergence, consultez toute la documentation utile :

- [Consultez le guide utilisateur industriel](#)

05. J'évalue le niveau de maturité de ma solution

CONFORMITÉ **ANS**

J'emprunte le parcours de référencement à Mon espace santé dans Convergence

- Je renseigne les informations attendues dans la démarche Référencement Mes guidé.
- Je complète le questionnaire d'orientation qui permet d'afficher les critères applicables à ma solution.
- Dans Convergence, des informations et preuves concernant les critères éthiques sont attendues. Pour les renseigner, vous serez amené à utiliser l'outil [Ecoscore](#). A noter : il est nécessaire d'avoir un profil technique pour utiliser [l'Ecoscore](#).
- Une fois vos questionnaires complétés, vous devez générer un numéro de dossier d'évaluation et candidater.

[Je me connecte à Convergence](#)

Besoin d'aide ?

Pour toute question relative au parcours dans Convergence, contactez l'ANS par e-mail: ans-support-convergence@esante.gouv.fr

06. Mon dossier est étudié

CONFORMITÉ **ANS**

Mon dossier de référencement est évalué

- L'équipe d'experts en charge de l'évaluation analyse mon dossier de référencement et les preuves de conformités.
- Je réponds aux sollicitations éventuelles (demandes de compléments, traitement des non-conformités).
- Le service évalué est étudié en commission de référencement pendant laquelle un des « avis » est émis : favorable, favorable avec réserves non suspensives, favorable avec réserves suspensives, défavorable

[Précédent](#)

[Suivant](#)

Je vérifie le raccordement de ma solution à Mon espace santé

Point d'attention

Cette étape ne concerne que le référencement de solutions avec échange de données.

Nos conseils

Les tests d'accrochage se font en parallèle de la demande de référencement (étape précédente).

07. Je réalise les tests d'accrochage

IMPLÉMENTATION **GIE SESAM VITALE**

Réalisation des tests de raccordement à Mon espace santé

- Je réalise les **tests techniques** de raccordement aux API et j'envoie un **dossier de recette** à l'équipe de tests du processus de référencement :
 - Mon dossier est satisfaisant : je reçois les modalités de tests de raccordement aux API de Mon espace santé afin de valider l'intégration de ma solution.
 - Mon dossier est non satisfaisant : Je recommence et/ou effectue des tests complémentaires
- Pour plus d'informations, vous pouvez consulter [le guide de référencement disponible ici](#).
- L'ensemble des spécifications est disponible sur editeurs.monespacesante.fr

Le condition pour un référencement avec échange de données

- Avoir un avis favorable de la commission de référencement, avec un échange de données autorisées pour certaines finalités. Le guichet de référencement est le même via le parcours guidé Mon espace santé sur la plateforme [Convergence](#);
- Réussir les tests de raccordement techniques, démontrant leur capacité d'utiliser les interfaces de programmation de manière conforme ;
- Obtenir le consentement du patient aux échanges de données dans Mon espace santé.

Besoin d'aide ?

Pour toutes mes questions, je contacte le support du GIE SESAM-Vitale à l'adresse : centre-de-service@sesam-vitale.fr

Précédent

Suivant

Ma solution est référencée

08. Avis de la commission

FINALISATION **GIE SESAM VITALE**

Obtention de l'avis de la commission indépendante

- Je remplis les **conditions** :
 - La commission donne un **avis favorable**
 - Le ministre chargé de la santé rend une décision de référencement
 - Les tests techniques de bout en bout et de raccordement aux API sont réussis (si je suis un parcours avec échange de données avec Mon espace Santé)
- Je reçois une notification du référencement, accompagnée de la décision du ministre chargé de la santé

09. Mon service est publié

FINALISATION **ASSURANCE MALADIE** **DNS** **GIE SESAM VITALE**

Référencement de mon service

Publication au catalogue de services de Mon espace santé :

- Mon service est référencé et apparaît dans le catalogue de services de Mon espace santé.

Renouvellement :

- Mon service a obtenu le référencement pour une période d'un an à renouveler à son terme par une nouvelle demande.

Évaluation continue :

- L'évaluation continue permet de vérifier la conformité des éléments déclarés lors du référencement initial. Elle est décrite dans [l'arrêté du 20 novembre 2023](#).
- Ou dans le cas d'un signalement formalisé par un tiers.

Besoin d'aide ?

Pour toutes mes questions, je contacte le support du GIE SESAM-Vitale à l'adresse : centre-de-service@sesam-vitale.fr

[Précédent](#)

Vous avez pris connaissance de toutes les étapes de mise en œuvre de Mon espace santé

Vous avez terminé votre parcours